

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

Projet conjoint UNESCO/UE

2018 ANNÉE EUROPÉENNE DU PATRIMOINE CULTUREL : MOBILISER LES JEUNES POUR UNE EUROPE INCLUSIVE ET DURABLE

Le Secrétariat de la Convention de 2003 pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel est à la recherche de personnes, d'équipes ou d'organisations qualifiées et expérimentées pour **concevoir et mettre en page un ensemble de matériels d'orientation pour les enseignants et un rapport d'enquête sur l'intégration du patrimoine culturel immatériel dans l'enseignement scolaire au sein de l'Union européenne.**

Les manifestations d'intérêt doivent être adressées à l'UNESCO d'ici le **jeudi 30 juillet 2020**. Les travaux devraient commencer **mi-août 2020** et être livrés au plus tard le **15 septembre 2020**.

Informations et contexte

L'UNESCO, en partenariat avec l'Union européenne, met actuellement en œuvre le projet [Mobiliser les jeunes pour une Europe inclusive et durable](#) visant à renforcer les liens entre patrimoine, jeunesse et éducation en Europe. Lancé dans le cadre de l'Année européenne du patrimoine culturel ([EYCH2018](#)), le projet conjoint vise à stimuler l'intérêt des jeunes et à les encourager à explorer leur patrimoine culturel et à participer activement à sa sauvegarde et à sa transmission par des moyens nouveaux et innovants. Les expériences menées à l'échelle globale ont montré que l'enseignement de matières de base telles que les mathématiques, les sciences ou la littérature en utilisant le patrimoine culturel immatériel des apprenants peut rendre le **processus d'apprentissage plus pertinent**, car il crée de meilleurs liens entre ce qui est enseigné en classe et la vie quotidienne des enfants. Il peut également **renforcer les liens entre les écoles, les familles et les communautés**, consolider les **relations entre les enfants, leurs parents et leurs grands-parents, stimuler la curiosité des élèves et promouvoir la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel** - tout cela en rendant l'apprentissage plus intéressant et accessible.

Dans ce contexte, l'UNESCO lance un **appel à manifestation d'intérêt** auprès de personnes, équipes ou organisations qualifiées et expérimentées **pour concevoir et mettre en page l'ensemble des matériels produits dans le cadre du projet.**

Tâches

Sous la supervision directe du Spécialiste de programme de l'Unité du renforcement des capacités et des politiques du patrimoine de l'Entité du patrimoine vivant, le contractant doit concevoir et mettre en page un **ensemble de matériels pour enseignants d'écoles primaires et secondaires ainsi qu'un rapport d'enquête**, en veillant à ce que la structure et l'identité visuelle soient globalement simple et cohérentes. Pour cela, le contractant effectuera les tâches suivantes :

1. Conception et mise en page d'un ensemble de matériels pour enseignants

À cette fin, le contractant doit :

- 1.1. Concevoir et mettre en page un ensemble de matériels qui seront produits en anglais (original) et en français, divisés en plusieurs documents plus courts au format PDF, qui seront mis à disposition sur la [page web du projet](#) (environ 80 pages).

Les ressources en ligne incluront :

- i) Une introduction à la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel (PCI) et aux concepts clés de la [Convention de 2003](#) adaptés à l'usage des enseignants ;
 - ii) Un " matériel pas à pas " sur la manière d'intégrer le PCI dans les programmes scolaires et les activités périscolaires existants dans le contexte des pays européens ;
 - iii) Un ensemble de trois à quatre études de cas illustrant les différentes approches qui pourraient servir de source d'inspiration aux enseignants qui souhaitent entreprendre des projets de ce type ;
 - iv) Une série supplémentaire de 6 à 7 études de cas (1 à 2 pages chacune) ;
 - v) Un ensemble d'outils (jusqu'à 16 pages, conçus comme un ou plusieurs documents – à préciser ultérieurement)
- 1.2. Le texte pour les ressources en ligne sera mis à la disposition du Spécialiste individuel au format Word, en anglais (original) et en français (traduction). Les matériels 1.1.i), ii), et iii) doivent comporter une page de couverture et un verso.
- 1.3. Proposer, concevoir et produire des illustrations, graphiques, tableaux et cartes, le cas échéant, conformément à la palette de couleurs proposée par le Spécialiste individuel et approuvée par l'UNESCO, avec au moins trois séries de révisions de la proposition sélectionnée. Veiller à ce que l'ensemble des graphiques, tableaux, cartes, icônes et visuels s'accordent à l'identité visuelle globale des publications et soient conformes au Manuel de style de l'UNESCO, qui sera fourni par l'UNESCO avec les photographies disponibles dans le cadre du projet.
- 1.4. Livrer la version finale des matériels en anglais et en français, selon les spécifications suivantes :
- Une version PDF et un fichier électronique sans débordement ni marques de découpe, à visualiser sur un support numérique ;
 - Une version avec des marques et des fonds perdus, y compris des lignes de coupe, des barres de couleur et des informations sur la page, prête pour l'impression ;
 - Une version InDesign du document de travail dans sa version complète, y compris les éléments créés pour ce kit de ressources, pour de futures adaptations des versions linguistiques.
- 1.5. Le Spécialiste individuel soumettra le contenu susmentionné à l'UNESCO au plus tard le 15 septembre 2020.

2. Conception et mise en page d'un rapport d'enquête destiné aux professionnels de l'éducation et aux décideurs politiques

À cette fin, le contractant doit :

- 2.1. Concevoir et mettre en page un rapport d'enquête d'environ 30 pages en anglais (original) et en français sur l'intégration du patrimoine vivant dans les écoles primaires et secondaires du réseau ASPnet de l'UNESCO au sein de l'Union Européenne, en veillant à ce que la structure et l'identité

visuelles soient cohérentes avec celles des matériels en ligne. Concevoir et mettre en page la page de couverture et le verso.

Tout le texte du rapport d'enquête sera mis à la disposition du Spécialiste individuel au format Word, en anglais et en français.

- 2.2. Proposer et concevoir des visuels, graphiques, tableaux et cartes selon les besoins, conformément à la palette de couleurs validée par l'UNESCO, avec au moins trois séries de révisions. Sélectionner des photos pour la publication parmi les photos fournies par l'UNESCO, correspondant au contenu et à l'identité visuelle de la publication - vérifier avec l'UNESCO que les photos sont adéquates et au bon format.
- 2.3. Remettre la version finale du rapport de l'enquête en anglais et en français selon les spécifications suivantes :
 - Une version PDF et un fichier électronique sans débordement ni marques de découpe, à visualiser sur un support numérique ;
 - Une version avec des marques et des fonds perdus, y compris des lignes de coupe, des barres de couleur et des informations sur la page, prête pour l'impression ;
 - Une version InDesign du document de travail dans sa version complète, y compris les éléments créés pour ce rapport d'enquête, pour de futures adaptations des versions linguistiques.
- 2.4. Le Spécialiste individuel doit soumettre le contenu susmentionné à l'UNESCO le 15 septembre 2020 au plus tard.

Qualifications et compétences

Le/les candidat(s) doit (doivent) posséder les qualifications suivantes :

- Expérience pertinente dans la conception graphique et la mise en page de publications en ligne ;
- Maîtrise de l'outil InDesign ;
- Excellente maîtrise de l'anglais.

Les expériences et compétences suivantes seraient un atout :

- Expérience antérieure dans la conception de publications et de matériels pour les enseignants des écoles primaires et/ou secondaires et les décideurs politiques ;
- Expérience préalable dans la conception de publications et de ressources documentaires destinées à un public international ;
- Un diplôme universitaire ou technique dans le domaine du graphisme ;
- Bonne connaissance du français.

Comment postuler

Les candidats intéressés doivent envoyer leur manifestation d'intérêt à l'UNESCO. Les renseignements suivants doivent être inclus :

- Un portfolio de projets de design graphique ;
- Une estimation financière ;
- Le *curriculum vitae* du ou des experts impliqués dans la création et l'exécution de la conception et de la mise en page, ainsi que des informations sur le profil de l'organisation, le cas échéant ;
- Le tableau des critères de sélection rempli (voir ci-dessous).

Les manifestations d'intérêt doivent parvenir à l'UNESCO d'ici le jeudi 30 juillet 2020.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter Mme I.M. Tamas, Coordinatrice adjointe du projet (im.tamas@unesco.org) avec copie à Mme H. Drobná, Spécialiste de programme (h.drobna@unesco.org).

Déclaration par rapport aux critères de sélection

Critères de sélection	Comment vos qualifications/expériences répondent-elles aux critères de sélection
Expérience pertinente dans la conception graphique et la mise en page de publications en ligne	
Maîtrise de l'outil InDesign	
Excellente maîtrise de l'anglais	

Les expériences et compétences suivantes seraient un atout	Comment vos qualifications/expériences correspondent aux expériences et compétences qui constitueraient un atout
Expérience antérieure dans la conception de publications et de matériels pour les enseignants des écoles primaires et/ou secondaires et les décideurs politiques	
Expérience préalable dans la conception de publications et de ressources documentaires destinées à un public international	
Diplôme universitaire ou technique dans le domaine du graphisme	

Bonne connaissance du français	
--------------------------------	--